

CTL.-

REPUBLIQUE DU BENIN  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-599 du 24 Décembre 1996  
Portant nomination et promotion à titre  
exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre  
du Mérite du Bénin de Monsieur Dominique  
MONDOLONI, Chef du Projet "Lecture Publique"  
en fin de mission.

Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
  - VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
  - VU la loi n° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
  - VU la loi n° 87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
  - VU le décret n° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
  - VU le décret n° 91-76 du 10 mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
  - VU les décrets n°s 88-337 du 29 août 1988 et 89-221 du 15 juin 1989 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
  - VU l'extrait du relevé des décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 17 juillet 1996 ;
- Après avis du Conseil de l'Ordre ;

DECRETE :

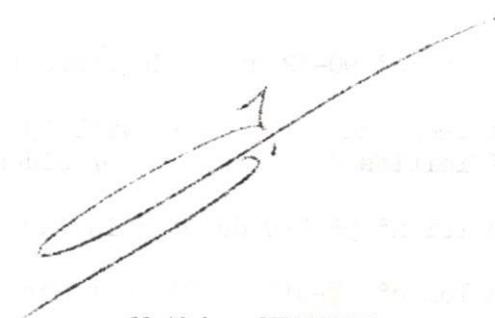
Article 1er : Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang/ <sup>à partir</sup> du 25 juillet 1996, Monsieur Dominique MONDOLONI, Chef du Projet "Lecture Publique" en témoignage de la satisfaction et de la reconnaissance du Gouvernement béninois pour le travail positif accompli.

./...

Article 2 : Le présent décret sera publié et enregistré au Journal Officiel.

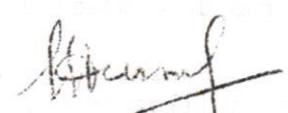
Fait à Cotonou, le 24 Décembre 1996

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre  
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 AN 4 - GCONB 30 - CC 2 - CS 2 - SGG 4 - MESGPR 2 - CES 2 -  
MINISTERES 18 - DEPARTEMENTS 06 - DPE-DLC-INSAE 3 - HAAC 2 - IGE-CSM-DCCT 3 -  
BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 1.